

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF526

présenté par

Mme Magnier, Mme Félicie Gérard, M. Jolivet, M. Plassard, M. Pradal, M. Lamirault, M. Batut,
M. Larssonneur, Mme Kochert, M. Favennec-Bécot , Mme Poussier-Winsback, M. Benoit,
Mme Bellamy, M. Valletoux et M. Thiébaut

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.